20e prix, Richomme; 21e, Smet; 22e, Bauwens; 23e, Losfeld; 24e, Devos; 25e, Berton; 26e, Verbaurhede, 37e, Vandeviver; 28e, Delange; 29e, Demeulenaere; 30e, Demeulenaere; 31e, Guillemin, 32e, Verbaurhède 33e, Baustère; 34e, Carrette; 35e, Llagre; 36e, Mulez;; 37e. Decock; 38e, Debuyne; 39e, Delys.

40e prix, Hespel; 41e, Dansette; 42e, A. Mathon; 43e, Watteau; 44e, Wallayes; 45e, Ladamme; 46e, Lasalle; 47e, Herbaut; 48e, Roméo; 49e, Moulard; 50e Debruyne; 51e, Lecomte; 52e, Hespel; 53e, Duquenne; 54e, Lambin; 55e, A, Mathon; 56e. Tassaert; 57e, Scalbert; 58e, Loucheur; 59e, Merckx; 60e, Merckx; 61e, Dhal; 63e, Cormant; 63e, Decock; 64e, Declercq; 65e, Deffrenne; 66e, Reyssen; 67e, Amblin; 68e. Faret 69e, F. Legrand; 70e, Castelain; 71e, Deheuvels; 72e Debusker; 73e, Devos.

Dimanche 8 juillet, Concours préparatoire au Grand Concours National, 200 fr. divisés en 10 prix de 10 fr. et 20 de 5 fr., soit 30 prix d'honneur, donné au siège de l'*Union et force*, chez M. Desrousseaux, rue des Arts. Mise en panier de 2 à 7 heures du soir. MM. les amateurs sont priés de faire leur inscription de bonne heure.

Dressages préparatoires au grand concours national du 14 juillet chez M. J. Duthoit, rue de l'Epeule :

Seclin, le 6 juillet, mise en panier, le matin, de 5 h. à 7 h. 1/2 ; Vitry, le 8 juillet, mise en panier, le 7 de 1 heure à 7 h. soir ; Albert, le 10 juillet, mise en panier, le 9 de 1 heure 7 h. soir ; Clermont, le 12 juillet, mise en panier, le 11 de 1 heure à 7 h. soir ; Clermont, 0,20 c. par pigeon.

Lannoy. — Nous apprenons que M. Decourcelles, agent de police de Roubaix, est nommé garde-champêtre à Lannoy en remplacement de remplacement de M. Lahousse, nommé récemment à Lys-lez-Lannoy.

LETTRES MORTUAIRES & D'OBITS

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — AVIS GRATUIT dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition,) et dans le *Petit Journal de Roubaix*.

FILS DE BELGES. — Vient de paraître, la convention conclue entre la France et la Belgique pour mettre fin aux difficultés résultant de l'application des lois qui règlent le *service militaire* dans les deux pays.— En vente, librairie du *Journal de Roubaix*, 17, rue Neuve, à Roubaix, et 42, rue des Poutrains, à Tourcoing.

TOURCOING

Le mouvement de la population en juin. — Pendant le mois écoulé, l'état-civil a enregistré 165 naissances réparties ainsi : enfants légitimes 76 du sexe masculin et 81 du sexe féminin; enfants illegitimes, 5 du sexe masculin et 3 du sexe féminin, ensemble 81 garçons et 84 filles. Le nombre des morts-nés a été de 5.

On a constaté 95 décès dont 29 enfants au-dessous de 1 an, 19 personnes âgées de 1 à 19 ans, 14 de 20 à 39 ans, 12 de 40 à 59 ans et 21 de 60 ans et au-dessus.

Parmi les causes de décès, nous relevons : 14 cas de phtisie pulmonaire, 7 de tuberculoses autres que la phtisie, 8 de congestion cérébrale, 5 de méningite, 6 de maladies organiques du coeur, 6 de bronchite aiguë, 2 de bronchite chronique, 4 de pneumonie, 2 de coqueluche, 13 de diarrhée gastro-entérite, etc. Il y a eu le mois dernier, une véritable épidémie de suicides : cinq; on n'en relève pas souvent autant.

Le nombre de mariages célébrés en juin est de trente-un.

La Chambre de commerce avait transmis au ministre du commerce les réclamations des négociants de notre ville à propos du service postal; voici la réponse qu'elle en a reçue :

« Paris, le 30 juin 1888.

» *Monsieur le président de la Chambre de commerce de Tourcoing,*

» M. le ministre des Finances vient de me faire connaître les résultats de l'examen auquel a donné lieu, de sa part, la requête de la Chambre de Commerce de Tourcoing, tendant à l'amélioration du service postal dans cette ville.

» Mon collègue fait observer, qu'en dehors de la 1re distribution qui dure de 2 h. 30 à 3 h., et qui ne prend fin, sur certains points, qu'à 10 h. du matin, situation qui n'est pas exceptionnelle et qui existe aussi dans des villes aussi importantes que Tourcoing, les quatre autres distributions s'effectuent dans des conditions de célérité suffisantes; la 2e dure 50 minutes au plus, la 3e deux heures en moyenne, la 4e de 1 h. à 1 h. 1/4 et la 5e 1 h. 15.

» Le seul moyen d'avancer l'heure de la 1re distribution consisterait, suivant lui, à porter de 14 (et non de 8 comme l'indiquait par erreur la chambre de commerce) à 19 le nombre des facteurs de ville attachés au bureau de Tourcoing. Or, il ne lui paraît pas possible pour le moment de créer cinq nouveaux emplois de facteurs de ville à Tourcoing, en présence de l'exiguïté des ressources budgétaires qui oblige l'administration des postes et des télégraphes à ajourner, bien qu'elles soient justifiées, un nombre considérable de demandes de l'espèce dont elle est saisie de tous côtés.

» M. Peytral ajoute, pour répondre à une des questions soulevées par la chambre de commerce de Tourcoing, que Paris seul possède des facteurs spéciaux pour la distribution des objets de correspondance affranchis à prix réduit (journaux, imprimés, échantillons, etc.)

» Je vous prie de vouloir bien porter ces renseignements à la connaissance de votre compagnie.

» Recevez, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

» *Le Ministre du Commerce et de l'Industrie,*

» Signé : PIERRE LEGRAND. »

La messe de prémices de M. l'abbé Alphonse Delevoye a été célébrée, hier, à l'église St-Christophe, en présence de nombreux parents et amis. M. le chanoine Leblanc et des ecclésiastiques, en grand nombre, assistaient à la cérémonie.

La maîtrise, à laquelle s'étaient joints plusieurs amateurs, a très bien interprété, sous la direction de M. Duponchel, une messe à quatre voix de Vanderwelde. M. Paul Deldyck a chanté le *Benedictus*; l'*Agnus Dei* a été dit, en duo, par MM. P. Deldyck et Charles Duterte.

Dans un sermon de circonstance, M. l'abbé Coulon, supérieur de l'Institution St-Jude d'Armentières, a démontré la grandeur du sacerdoce et fait ressortir la sublimité de la mission du prêtre, ministre de Jésus-Christ.

— Une cérémonie du même genre aura lieu aujourd'hui mercredi : la messe de Prémices de M. l'abbé Delahousse.

Les élections de Linselles. — Le conseil de préfecture a clôturé, hier, dans une séance de nuit, exclusivement réservée à l'élection de Linselles, l'examen des nombreuses élections municipales contestées. Cette séance, ouverte à 9 h. 15, n'a été terminée qu'à 11 h. 45.

Douze griefs, tous puérils les uns que les autres, tendant à établir des faits de pression ou de corruption étaient articulés contre cette élection. Un treizième grief qui a mis l'auditoire dans une douce gaieté, est encore venu s'ajouter au dernier moment. C'est le plus curieux. Pendant le dépouillement, et alors qu'il y avait plus de 100 personnes dans la salle du scrutin, un sieur Vandamme aurait vu seul, la tête d'un porteur de bulletins caché sous l'une des tables; qu'y faisait-il ? Vandamme n'en sait rien, car il n'a vu que la tête mais.... on peut tout supposer.

La tâche de Me Brackers d'Hugo qui plaidait pour le protestataire M. Ghesquières a été fort ingrate, car les nombreuses allégations avancées par celui-ci n'étaient appuyées par aucune preuve. Aussi, Me Boyer-Chammart, dans une brillante plaidoierie, n'a-t-il pas eu de peine à renverser l'échafaudage élevé péniblement et à grands frais par le protestataire.

M. Salmon, organe du ministère public, consulté par M. le président Facon, déclare se désintéresser de l'élection et s'en rapporter à la décision du conseil.

L'affaire est mise en délibéré et le jugement sera rendu, jeudi, à cinq heures.

Mouveaux. — Pendant la nuit de lundi à mardi, des voleurs ont pénétré dans le jardin de M. Rousseau-Bény, route de Roubaix, en escaladant un mur d'une hauteur de trois mètres environ. Ils ont enlevé 10 poules, 5 lapins, un petit sac contenant du grain et ont complétement dévalisé le jardin en arrachant des plantes et des fleurs, des salades et des pommes de terre. Ils ont démonté 4 robinets en cuivre à un tonneau d'arrosage.

Il est assez probable que ces malfaiteurs sont ceux qui ont opéré au cimetière il y a quelques jours et qui sont encore inconnus.

Blanc-Seau. — *Tentative d'outrage à la pudeur.* Un jeune homme de 24 ans, François Debruyne, jardinier au Blanc-Seau, attirait depuis quelque temps dans son jardin situé sur la route de Mouveaux des petits enfants à qui il donnait des roses et d'autres fleurs. On n'y prenait pas garde.

Mardi vers six heures et demie, il réussit à faire entrer une petite fille de huit ans en promettant un bouquet. Aussitôt que l'enfant fut dans le jardin il referma la grille au cadenas et l'emmena derrière un buisson. Il voulut alors accomplir un acte honteux; mais la petite fille se sauva et arrivée à la grille où elle ne pouvait passer, elle appela à grands cris sa mère qui demeure en face du jardin.

Celle-ci arriva aussitôt et somma le jardinier d'ouvrir la grille. Celui-ci obéit sans trop se préoccuper du fait qu'il venait d'accomplir. La petite fille se plaignit de vives douleurs. On fit chercher le garde-champêtre qui procéda immédiatement à l'arrestation de Debruyne qui était resté dans son jardin.

Lorsqu'il eut les menottes, ce grossier personnage se mit à pleurer. Il fut conduit aussitôt à Tourcoing, escorté par une cinquantaine de personnes qui le huaient.

LILLE

Publications locales. — Notre sympathique confrère, M. Jules Duthil, rédacteur à la *Dépêche*, vient de réunir en un volume de plus de deux cents pages, les articles qu'il a consacrés dans le dit journal à étudier les œuvres des artistes du Nord, exposées au Salon de 1888.

Très compétent en la matière, M. J. Duthil a apprécié ces œuvres avec autant d'impartialité que de justesse.

Ajoutons que son volume se présente avec un soin typographique tout particulier. Tiré en deux couleurs sur magnifique papier à la forme, il se recommande au premier chef, aux amateurs de beaux livres et constitue une vraie rareté bibliographique, en ce sens qu'il n'a été tiré qu'à un nombre très restreint d'exemplaires dont vingt-cinq seulement seront mis en vente.

On peut demander les quelques volumes qui sont à la disposition du public dans les bureaux de la *Dépêche*, rue du Curé Saint-Etienne, 9 bis. (Prix : cinq francs.)

Enseignement technique. — En vertu d'un arrêté de M. Pierre Legrand, ministre du commerce et de l'industrie, M. Cornut, ingénieur, directeur du musée industriel de Lille, est nommé inspecteur de l'enseignement technique.

M. Cornut sera spécialement chargé de l'inspection des écoles primaires, supérieures et professionnelles situées dans le département du Nord.

Grottes de Han et Rochefort (Belgique). — La société de Géographie de Lille organise les 13, 14, 15 courant une excursion aux grottes justement célèbres de la Belgique.

Les frais s'élèveront à environ 55 francs. Se faire inscrire jusqu'au mardi 10, rue des Jardins, 29 (de 4 à 7 heures), où des programmes plus détaillés sont mis à la disposition des sociétaires. Les arrhes à déposer en s'inscrivant sont de 10 francs.

Encore une enfant brûlée vive. — Quand donc les ménagères se décideront-elles à ne plus abandonner d'eau bouillante à la portée de leurs enfants : un affreux malheur vient encore de s'ajouter à la trop longue liste des accidents que nous avons déjà racontés.

Dimanche matin, Mme Augustine Marcq, mère de huit enfants, demeurant rue du Vieux-Moulin, 42, à Fives, après avoir habillé ses deux fillettes, Claire, âgée de 3 ans, et Camille, de 5 ans, les avait envoyées jouer devant la maison. Elle s'apprêtait à faire la lessive quand elle fut appelée par les cris de son dernier enfant, un *baby* de six mois, qui venait de s'éveiller dans son berceau. La mère courut près de lui, laissant sur le sol de sa cuisine un seau rempli d'eau bouillante. A ce moment, la petite Claire arriva à reculons dans la cuisine et alla tomber dans le baquet : la pauvre enfant fut horriblement brûlée et elle mourut dans la soirée, après douze heures d'atroces souffrances.

Un suicide par jour. — Un vieillard de 61 ans, Désiré Curnel, ouvrier filtier, originaire de Tournai, a été trouvé asphyxié mardi matin dans la chambre qu'il occupait rue de la Justice, 15, cour Manuel. Depuis une quinzaine de jours, ce malheureux avait à plusieurs reprises manifesté son intention d'en finir avec la vie : ce suicide est attribué à la profonde misère dans laquelle était tombé le vieillard.

CONCERTS ET SPECTACLES

A l'occasion de la Fête des Fabricants, la musique municipale de Wattrelos se rendra à Blankenberghe, pour y donner deux concerts les 5 et 6 août prochain.

Les membres honoraires de la société qui désireraient prendre part à cette excursion et profiter de la réduction de 50 0/0 accordée par le chemin de fer, sont priés d'envoyer leur adhésion avant le 20 courant, chez M. Parent Delforge, siége de la société ou chez M. H. Pollet, Grand'Place, à Wattrelos.

Les coupons seront valables pour deux jours.

Pour tous autres renseignements complémentaires, se présenter ou écrire aux adresses indiquées.

Cette excellente musique donnera, en outre, dimanche prochain, 8 courant, sur la Grande-Place de Tourcoing, un concert dont voici le programme :

1. Allegro militaire, Sellenick. — 2. Ouverture de Concert, Beer. — 3. *Marche triomphale*, L. Montagne.— 4. *Philémon et Baucis*, Gounod.— Entr'acte. — 5. Fantaisie-ballet, L. Montagne. — 6. Grande Valse, Gungl'. — *Souvenirs de Wattrelos*, L. Montagne.

La Société dramatique et musicale du patronage St-Eloi donnera lundi prochain, 9 juillet, à 7 h. précises du soir une séance très intéressante dont voici le programme :

Vive la France! chœur (de Gounod) par la Société Chorale; *L'adjoint au maire*, chansonnette comique, A. Coquet; *L'Envers du Ciel*, romance, A. Duthoit. — *Le proscrit*, drame en trois actes. — *Mal servi, mal nourri*, pantomime.

CONSEIL DE PRÉFECTURE DU NORD

Présidence de M. FACON

Audience du mardi 3 juillet 1888

PROTESTATION

contre l'élection de M. Lerouge, à Roubaix

M. le conseiller-rapporteur expose au Conseil que MM. Leclercq-Mulliez et Jules Ernout ont protesté contre l'élection, au second tour, de M. Lerouge, élu conseiller municipal de Roubaix. Leur protestation est basée sur ce fait que diverses voix légalement valables avaient été considérées comme nulles.

M. Louis Cordonnier avait obtenu 4620 voix. Mais les bureaux avaient annulé:

1· Un bulletin autographe en papier anglais blanc.

2 Un bulletin contenant une injure à l'adresse d'un des candidats.

3· Un bulletin en papier blanc quadrillé.

4· Un bulletin contenant des mentions étrangères à l'élection: « Vive Boulanger ! C'est lui qui doit se mettre sur le trône, etc., etc.

M. le conseiller rapporteur ayant exposé les faits, Me Boyer-Chammart, l'éloquent avocat qui a soutenu l'élection de Roubaix devant le Conseil, prend la parole et soutient que ces bulletins comptés comme nuls sont légalement valables.

Sur le premier bulletin, il n'a qu'une observation à faire. Il se demande, et le Conseil se demandera avec lui, dans quel texte de loi on trouve des éléments de nullité dans le fait par un bulletin d'être en papier anglais.

Il fera la même observation pour le second bulletin. Quant au bulletin quadrillé, le Conseil d'Etat a statué sur la question et décidé que les bulletins de cette nature n'étaient pas nuls. Enfin, le bulletin contenant des termes inconstitutionnels relatifs au général Boulanger aurait pu être annulé sous l'empire de la loi de 1855, mais la loi de 1884 a écarté dans son texte la nullité basée sur l'inconstitutionnalité.

En conséquence, l'honorable avocat demande d'ajouter aux 4620 voix obtenues par M. Louis Cordonnier les quatre voix annulées à tort, ce qui porte à 4.624 le nombre de voix obtenues par l'honorable M. Cordonnier.

M. Briet qui accompagne M. Lerouge, pour lui prêter l'appui de son éloquence, expose au Conseil que le bulletin anglais prétendu blanc a une teinte prononcée vers le jaune, ce qui le rendrait un papier de couleur.

Il déclare également que le papier quadrillé est un moyen de pression, étant donné qu'il se distingue et permet au président du bureau de surveiller l'électeur. Il s'élève contre le bulletin qui contient le nom du général Boulanger, un ennemi de la république et l'élu du suffrage universel. Enfin, chose plus grave, il demande au Conseil d'ajouter aux 4621 voix obtenues par M. Lerouge : 1· une voix provenant d'un bulletin annulé à tort parce qu'il contenait l'expression de : « Vive la République ; 2· deux voix annulées à tort parce que le bulletin contenait des injures à l'égard d'un des candidats.

En ajoutant ces trois voix aux 4621 voix obtenues par M. Lerouge, ce candidat aurait 4624 voix, comme M. Cordonnier.

Mais comme M. Lerouge est né en 1859 et M. Cordonnier en 1852, et que l'âge tranche en faveur du premier, il demande au conseil de valider l'élection de M. Lerouge.

Me Boyer-Chammart fait observer au Conseil que la réclamation de M. Lerouge demandant trois voix s'est faite en dehors du délai de cinq jours fixé par le législateur.

Le Conseil met l'affaire en délibéré.

Linselles. — A la suite de son audience de nuit, le Conseil met en délibéré l'élection de Linselles. M. C.

PETITE CORRESPONDANCE

Si pour constater le bail de la maison qu'il vous a louée, le propriétaire vous a remis un livret, les conventions que contient ce livret, font loi entre vous. Le livret n'est pas obligatoire. Le propriétaire peut louer verbalement sa maison si bon lui semble.

L'époque à laquelle vous devez être prévenu varie suivant le temps pour lequel vous avez loué et suivant la nature de l'immeuble loué.

Pour les locations annuelles le congé doit être donné six semaines à l'avance.

Pour les locations mensuelles le congé est d'un mois.

L'occupation des chambres garnies pour les ouvriers cesse de plein droit.

A Roubaix, le bail d'une maison dont le loyer est supérieur à 200 francs est réputé fait à l'année, au-dessous de 200 francs et pour les logements d'ouvriers il est censé fait au mois.

M. U. V. — Faites constater la maladie de votre femme par un médecin et présentez ce certificat à l'état-civil. On ne fera pas de difficultés.

Voyage à la mer. — *Concours musical de Boulogne.* — Train de plaisir pour Boulogne, le dimanche 8 juillet.

Tourcoing, Roubaix, Croix-Wasquehal, Lille, La Madeleine, Pérenchies, Armentières, Bailleul, 7 f. 50 en 2e cl.; 6 fr. en 3e classe.

Hazebrouck, 6 fr. 50 en 2e cl.; 5 fr. 50 en 3e cl.

Saint-Omer, 5 fr. en 2e cl.; 4 fr. en 2e classe.

Aller. — Départ de Tourcoing, 5 h. 10 matin; Roubaix, 5 18; Croix-Wasquehal, 5 24; Lille, 6 10; La Madeleine, 6 22. — Arrivée à Boulogne, 10 10.

Retour. — Départ de Boulogne, 7 0. 15 soir. — Arrivée à La Madeleine, 11 06; Lille, 11 18; Croix-Wasquehal, minuit 11; Roubaix, minuit 19; Tourcoing minuit 25.

Tribunal de Commerce de Tourcoing

Audience du mardi 3 juillet

Présidence de M. JULES DESURMONT

La responsabilité dans les ventes publiques

Le négociant qui achète en vente publique une marchandise offerte d'ordre du Directeur des Magasins Généraux, a celui-ci pour *vendeur* et ne peut être actionné en justice par un tiers, du fait de son achat, ce tiers fut-il le véritable propriétaire de la marchandise : en un mot le Directeur des Magasins Généraux est responsable vis-à-vis des acheteurs en ventes publiques pour les marchandises cataloguées : d'ordre de M... Tel est le principe qui ressortd'un jugement rendu aujourd'hui par le Tribunal.

Voici l'espèce : à la vente publique de laines du 16 mai dernier, M. D.-D. avait acheté un lot de laines brutes porté au catalogue pour 5,000 kilos. Lors de la livraison on constata qu'il n'y avait que 3,500 k. de là un différend consistant surtout dans le taux de l'indemnité à allouer à l'acheteur. Le propriétaire de la marchandise M. D... intervint et il assigna M. D.-D., l'acheteur : ce dernier appela en intervention le directeur des Magasins Généraux qu'il prétendait avoir seul comme vendeur.

Le Tribunal a donné gain de cause à M. D.-D. en déboutant M. D... le propriétaire de la marchandise, de son action.

Statuant ensuite entre M. D.-D., l'acheteur, et le Directeur des Magasins généraux, le Tribunal dit que ce dernier ne pouvait pas livrer 3,500 k. pour 5,000 k. portés au catalogue : il résilie donc le marché à ses torts, suivant la demande de M. D.-D., et arbitre à 250 fr. l'indemnité de résiliation.

Enfin, le tribunal ordonne que M. D..., qui s'est révélé comme propriétaire du lot, devra indemniser le directeur des Magasins Généraux, son mandataire, des condamnations qui viennent d'être prononcées contre lui, en principal, intérêts et frais.

NORD

Les laïcisations à Hazebrouck. — Lundi, la victoire des idées antireligieuses devait éclater à Hazebrouck, aux yeux de toute la population atterrée.

Au lieu de cela qu'y a-t-il eu? Désillusion, défaite entière. C'était, en effet, lundi, que les professeurs laïques allaient s'asseoir sur les sièges que les frères venaient de leur céder forcément.

A 8 heures, nos instituteurs, au nombre de quatre, sont à leur poste. Ils se préparent à passer la revue de leur bataillon scolaire. Mais... l'heure se passe... il est neuf heures et le bataillon attendu n'arrive pas.

Quatre élèves seulement se sont présentés et paraissent soumis à avaler la nouvelle instruction laïque et obligatoire qu'on va leur donner.

« Jusqu'à ce moment ils ont vécu dans les ténèbres, maintenant la lumière leur sera montrée. »

J'espère qu'elle sera complète au moins cette instruction-là ! Un professeur par élève ! Avec de telles forces on va loin et on doit devenir, en quelques années, je ne dirai pas un Racine ou un Fénélon, mais tout au moins une pâte d'instituteur laïque.

Jetons maintenant nos regards d'un autre côté. Là, beaucoup plus d'animation règne. C'est moins triste.

Les Frères, humbles et satisfaits, comme des gens qui n'ont rien à se reprocher, attendent à leurs portes leurs élèves qu'ils viennent de quitter hier.

Beaucoup de parents accompagnent leurs enfants et viennent avec joie les remettre entre les mains des maîtres en qui ils ont mis leur juste confiance.

Les Frères se sont rendus à neuf heures à l'église Saint-Eloi avec leurs nombreux élèves, et ont assisté à la messe.

Dans les autres écoles de la ville, les résultats ont été les mêmes.

Deux élèves sur *341* sont restées à l'école laïcisée des dames de la Sainte-Union.

A l'asile, il demeure *deux* enfants sur *402*.

Enfin à l'école anciennement tenue par les sœurs de charité, sur *250 élèves*, pas *une seule* n'accepte l'instruction laïque.

Au total, *huit enfants* fréquentent les écoles laïques sur 1,403 élèves qui suivaient autrefois les cours des écoles laicisées.

Les opportunistes sont dans une rage extraordinaire de ce résultat, et leur fureur ne connaît de borne.

En voici un exemple : Plusieurs patrons, connus par leurs idées opportunistes, n'ont pas hésité à expulser plusieurs ouvriers qui ont refusé de retirer leurs enfants de chez les Frères ou les Sœurs pour les confier aux instituteurs laïques.

Ces valeureux chrétiens ont mieux aimé perdre leur gagne-pain que de sacrifier les âmes de leurs enfants. Honneur à eux ! Ils ont montré qu'ils avaient le cœur haut placé et qu'ils étaient de vrais Flamands fidèles à leur Dieu.

Il faut espérer que les catholiques s'ingénieront pour trouver des places à ces malheureux. Quant aux fonctionnaires qui ont commis ces actes d'iniquité, ils peuvent être assurés que le peuple s'en souviendra.

Un vol important à Seclin. — Dans la nuit de lundi à mardi, d'audacieux malfaiteurs se sont introduits au moyen d'escalade et d'effraction, dans la maison de Mme Zandyck, propriétaire.

Ils ont brisé une fenêtre qui s'ouvre sur le jardin, puis, pénétrant dans la cuisine et la salle à manger, ils ont enlevé d'un meuble qu'ils ont fracturé, pour plus de 1.000 fr. d'argenterie, des valeurs et des titres dont on ne connaît pas encore l'importance.

Les gens de la maison n'ont rien entendu. Ce n'est que le matin, qu'on a constaté le vol.

M. Legrand, juge d'instruction, a commencé l'enquête.

PAS-DE-CALAIS

Boulogne. — C'est le 7 juillet que M. Delunsnontand, ministre des travaux publics, doit se rendre à Calais et à Boulogne, après avoir inauguré l'ascenseur d'Arques.

A Boulogne surtout, de grandes réjouissances sont préparées et les habitants de cette ville paraissent vouloir faire bien les choses.

Comme participation à la réception du ministre, M. Hirschler, le directeur du Casino, donnera le 7 juillet, une grande fête de nuit dans les jardins éclairés à l'électricité, avec retraite aux flambeaux, brillant feu d'artifice de la maison Honoré, artificier de la ville de Paris, représentation de gala, etc.

Avis aux amateurs qui désirent faire un petit voyage à Boulogne. Le moment est bien choisi pour cela.

BELGIQUE

De Bruges par l'Ecluse à Heyst. — Les plans de la ligne vicinale de Bruges à l'Ecluse et Heyst vont être déposés aux enquêtes publiques pour la fin juillet ou les premiers jours d'août.

Les travaux de construction en seront mis en adjudication pour le mois de septembre et seront exécutés complètement en trois mois environ.

Blankenberghe. — M. De Backer, curé de Blankenberghe, est mort avant-hier à l'âge de 47 ans.

Heyst-sur-Mer. — M. Van Isacker est nommé commissaire de police de Heyst-sur-Mer.

Ouverture des conseils provinciaux. — Hier, mardi, la session des conseils provinciaux s'est ouverte de plein droit dans les neuf chefs-lieux de province du royaume belge.

A Anvers. — M. le gouverneur Du Bois a prononcé un discours dans lequel il a rappelé les modifications qu'ont subies les lois organiques provinciale et communale par la loi du 30 décembre 1887.

A Liège. — M. le gouverneur a, dans son discours traité la question des lois électorales belges au point de vue pratique.

Il a critiqué certaines dispositions de la loi relatives aux garanties qui devraient assurer d'une façon absolue le secret du vote.

A Mons. — Dans son discours d'ouverture, M. le duc d'Ursel parle longuement de l'émigration comme étant, dans la situation actuelle du pays, le seul moyen de faire face à la crise économique. Il rappelle combien la Belgique est devenue puissante depuis 1830 et dit qu'il est du devoir des gouvernants d'assurer l'avenir de ce pays, en favorisant l'émigration.

En terminant, le gouverneur rappelle que le roi a parlé aussi en faveur de l'émigration.

Un français qui se suicide à Bruxelles. — Lundi après-midi au boulevard du Midi, un français, nommé P..., s'est jeté sous les roues d'un chariot lourdement chargé de pierres de taille qui lui ont passé sur le corps. Le malheureux est mort une heure après à l'hôpital où il avait été transporté.

Victime de son dévouement maternel à Courtrai. — La femme du nommé Meuleman, ouvrier du chemin de fer, âgée d'une quarantaine d'années et mère de six enfants, a voulu sauver l'un d'eux qui, en jouant, s'était aventuré sur les rails au moment du passage d'un train; elle a été victime de son dévouement maternel; elle a été atteinte, renversée et affreusement mutilée, elle était méconnaissable. La mort a été instantanée.

M. De Keyser, lord-maire de Londres, ira à Termonde le 26 août prochain, premier dimanche des fêtes communales.

Les Termondois se proposent de faire une grande réception à leur concitoyen et un comité vient de se constituer qui élabore un programme des festivés en son honneur.

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du 3 juillet.* — Jean Mortier, rue Charlemagne, maison Castel, 2. — Maria Leman, sentier du Ballon, maisons Caby, 4. — Louise Degreelle, rue des Fabricants, 62. — Coralie Baert, rue de Tourcoing, 2me cour Pilip, 32. — Polydore Fiersens, rue de Lille, 145. — Isaie Horians, rue St-Sleuthère, 18 — Jules Verschelden, boulevard de Strasbourg, cour Carpentier, 10. — Léonie Fourmanoir, rue Douane, 2. — Léonie Couthier, rue Général Chanzy, 33. — *Déclarations de décès du 3 juillet.* — Georges Vandekerckhove, 3 mois, rue de l'Alma, cour Gons, 5. — Alexandrine Couteau, 5 ans, rue de la Vigne, 58. — Laure Bhidias, 6 mois, rue Beaunewart, 134. — Alfred Derudquier, 31 ans, tisserand, Hôtel-Dieu. — Sophie Delgrange 29 ans, tisserande, Hôtel-Dieu.

WATTRELOS. — *Déclarations de naissances du 1er au 3 juillet.* — Marie Vandebogarde, Winhoute. — Marguerite Briffaut, rue d'Audenarde. — Georges Destombes, au Crétinier. — *Mariages.* — Louis Rigol, 28 ans, tisserand, et Adolphine Vancauwenberge, 26 ans, tisserande. — *Déclarations de décès du 1er juillet.* — Jeanne Beernaert, 2 mois, au Touquet.

TOURCOING. — *Déclarations de naissances du 3 juillet.* Albert Ghestem, rue de Guisnes. — Marie Leenknegt, ruelle Pekin — Marie Dhérin, rue des Plats. — Marthe Desbonnet, rue des Anges. — *Déclarations de décès du 3 juillet.* — Jean-Baptiste Delepaut, 65 ans 9 mois, sans profession, pont de Neuville. — Jules Delsalle, 1 an 11 mois, rue des Cinq-Voies. — François Steux, 52 ans 3 mois, homme de confiance, rue de la Bascule-Porte. — Jean Dupont, 8 mois, rue de Guisnes. — Charles Dupez, 21 ans 8 mois, aiguilleur au chemin de fer, rue du Tilleul.

PRESSIN. — *Déclarations de naissances du 25 juin au 3 juillet.* — Louis Dewaste, hameau du Barbu. — Juliette Duponthieux, hameau du Marais.

HEM. — *Déclarations de naissances du 24 mai au 1er juillet.* — Emile Delattre, Trois-Baudets. — Jeanne Desplanque, Petit-Lannoy. — Blanche Fontaine, Place Communale. — Octavie Desfontaine, rue Poivrée. — Adolphe Tonnel, Civron. — Désiré Manche, Petit-Lannoy. — Rachel Piot, Petit-Lannoy. — Paul Rasson, Trois-Paudets. — Paul Briffaut, Trois-Baudets. — Sophie Briffaut, Trois-Baudets. — Maria Demarque, Petit-Lannoy. — Henri Masquelin, Petit-Lannoy. — *Publications de mariages.* — Henri Foullain, 26 ans, journalier, à Tourcoing, et Léonie Carlier, 30 ans, cuisinière, à Hem. — Edouard Henneuse, 28 ans, tisserand à Hem, et Marie Honoré, 21 ans, journalière à Hem. — Amand Carré, 21 ans, jardinier à Hem et Odile Descamps, 23 ans, servante à Hem. — Henri Cotgers, 40 ans, emballeur à Roubaix, et Marie Lescouve, ménagère, 35 ans à Hem. — *Mariages* — Edouard Loucheur, 29 ans, plafonneur à Roubaix, et Sophie Steux, 26 ans, journalière à Hem. — Jules Delgorge, 27 ans, menuisier à Hem, et Zulma Wartelle, 32 ans à Hem. — *Décès.* — Rosalie Bataille, 58 ans, Trois-Baudets. — Adeline Lallart, 15 jours, Trois-Baudets. — Jules Lemaire, 2 ans, Petit-Lannoy. — Louise Duhaut, 1 an, Petit-Lannoy. — Louis Deltour, 11 an 1/2, rue Poivrée. — Dupardin, mort-né. — Henri Lamblin, 61 ans, rue Poivrée.

Convois funèbres & Obits

Les amis et connaissances de la famille BROYART-GRIMONPREZ qui par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Emilie GRIMONPREZ, veuve de Monsieur Louis BROYART, décédée subitement à Roubaix, le 1er juillet 1888, dans sa 76e année, administrée du Sacrement de l'Extrême Onction, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le jeudi 5 juillet, à 9 heures, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le mercredi 4, à 6 heures 1/2. — L'assemblée à la maison mortuaire, Hospice civil de Roubaix.

TRIBUNAUX

LE PROCÈS DE HAUTE TRAHISON

devant la cour suprême de Leipzig

Leipzig, 3 juillet. — Hier a commencé, devant la cour suprême de Leipzig, le procès de haute trahison intenté aux époux Dietz et Appeli. Cette affaire est connexe au procès Cabannes, qui a été jugé à Leipzig en décembre 1887. En effet, Cabannes a fait des aveux dans sa prison et ces aveux ont amené l'arrestation des trois nouveaux accusés.

L'interrogatoire de Cabannes a duré près de trois heures. Cabannes accuse Appel de lui avoir dit que la femme Dietz avait fait au nom de son mari des offres au bureau de l'enseignement et que les offres ont été acceptées.

Cabannes ajoute qu'Appel a payé non seulement Dietz mais aussi lui Cabannes pour ses services qu'il a entretenus sans aucun doute des relations régulières avec le colonel Vincent et qu'il a aussi élevé des pigeons voyageurs avec de l'argent français.

Appel affirme de son côté que la déposition de Cabannes est fausse.

La femme Cabannes qui devait être entendue comme témoin a disparu sans laisser de trace.

DA COSTA

Da Costa, le mystérieux aventurier cosmopolite arrêté il y a quelques mois pour escroquerie, a comparu hier devant la 10e chambre correctionnelle de Paris et les débats n'ont pu faire complètement la lumière sur sa véritable origine. Est-il né à la Nouvelle-Orléans ou à Mayence. On a trouvé en sa possession deux actes de naissance qui rendent chacune de ces deux hypothèses également acceptable. Ce qu'il y a de certain, c'est que ses anciens collègues du congrès révolutionnaire, tenu à Londres en 1881, le considèrent volontiers comme un agent secret de M. de Bismarck.

Ils n'ont pas oublié le « docteur Nathan Ganz, » qui, plastron et manchettes constellés de brillants leur exposait ses théories sur la guerre des rues et réclamait dans son journal de Boston, *the Anarchist*, la fondation d'une école de dynamiteurs. Tantôt à Paris, tantôt à Vienne ou à Berlin, une année en Amérique, l'année après de retour en Europe, vivant toujours largement, quoique sans ressources connues, Da Costa, qui changeait presque toujours de nom en changeant de résidence, a fini par devenir suspect aux révolutionnaires, avec lesquels il cherchait partout à se mettre en relations, et qui le tiennent depuis assez longtemps complètement à l'écart.

D'autre part, « les renseignements reçus sur son compte par le service de la sûreté, dit le réquisitoire du parquet, donnent à penser que, durant son séjour en France, il servait d'indicateur à un gouvernement étranger. »

Da Costa, qui a trente ans à peine, est d'ailleurs d'un abord fort séduisant, instruit, causeur agréable, il parle couramment quatre ou cinq langues.

Voici ce que lui reproche la prévention :

Il y a quelque temps, Da Costa quitta la Belgique, où il avait lieu de craindre son arrestation pour divers actes d'improbité, et vint à Paris dans le but apparent de fonder une feuille périodique dite *Journal des Deux Mondes*. L'attention de la justice française fut appelée sur lui par le gouvernement belge, qui réclamait son extradition. Il fut arrêté, et l'enquête ouverte à ce propos fit connaître que, plusieurs mois avant, il avait commis, à Paris, des escroqueries.

Il s'était établi, 8, boulevard Montmartre; il se disait directeur d'une Société anonyme « the World manufactory Campany », ou « Societa manufattoriera di World », au capital de 500,000 francs, ayant pour objet le placement de montres américaines, il répandit dans le public de nombreux prospectus indiquant trois établissements principaux, à Londres, New-York et Paris, et six agences au Canada, à la Jamaïque, au Brésil, en Australie, dans les Indes anglaises, dans l'Afrique orientale.

C'est surtout en Italie que cette publicité produisit des effets. Plusieurs négociants s'offrirent à lui comme correspondants et, sur sa demande, lui versèrent à titre de dépôt ou de garantie, des sommes variant de 36 à 250 fr.

De son côté, il devait leur envoyer six montres américaines comme échantillons. Les mois se passèr